



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 30 mai 2012** à 18 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	22/05/2012
Affichage	22/05/2012

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	23	10

Etaient Représentés :

DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène.
 GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie.
 DUFOUR Maurice pouvoir à GUERIN Nicole.
 JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain.
 NICOLOSO Alain pouvoir à PEYTHIEU Eric.
 BRUNET Pascale pouvoir à CODURI Laetitia.
 JALADE Jacques pouvoir à PETELET Renée.
 BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
 ROUBAUD Sabin pouvoir à VALDENNAIRE Catherine.

THEME : SPORTS 4

**OBJET : CENTRE DE
MEDECINE SPORTIVE,
DEMANDE DE SUBVENTION
AU CONSEIL REGIONAL.**

Absents-Excusés :

DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice,
 JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, BRUNET Pascale,
 JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, NUSSBAUM Richard,
 ROUBAUD Sabin.



Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Eric PEYTHIEU.

Dans le cadre du fonctionnement du centre de médecine sportive, depuis de nombreuses années, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur subventionne à hauteur d'environ 10 000,00 euros, le suivi médical des athlètes classés sur les listes de haut niveau.

Le conseil municipal du 21 mars 2012 a adopté le budget primitif de la commune, comprenant le budget prévisionnel du centre de médecine sportive et intégrant la subvention du conseil régional P.A.C.A. (aide sollicitée 10 000,00 euros).

Il convient aujourd'hui de formaliser la demande d'aide au conseil régional pour le fonctionnement du Centre de Médecine Sportive et le suivi des athlètes de haut niveau pour l'année 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le fonctionnement du Centre de Médecine Sportive de Briançon à hauteur de 10 000,00 euros sur un budget prévisionnel total de 83 942,00 euros ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM*



TRANSMIS LE 04 JUIN 2012
PUBLIÉ LE 04 JUIN 2012
NOTIFIÉ LE 05 JUIN 2012

CENTRE MEDICO-SPORTIF DE BRIANCON
BUDGET PREVISIONNEL 2012.

REÇU LE
- 5 JUIN 2012
SOUS-PREFECTURE
DE BRIANCON

DEPENSES			RECETTES		
n°	Libelles de comptes	montant	n°	Libelles de comptes	Montant
511-6032D	Variation des stocks	153,00			
511-60612	Electricité, eau,	763,00	511-7063	Recettes d'activité	31 032,00
511-60628	gaz	1 144,00			
511-6062	Autres fournitures	76,00			
511-60632	Acquisitions petit matériel	153,00	511-7473	Subvention département	12 500,00
511-6064	fourniture administrative	153,00	511-7472	Subvention Région	10 000,00
511-6068	Produits pharmaceutiques	1 525,00	511-7471	Subvention C.N.D.S	12 000,00
511-61522	Entretien, réparation bat.	762,00			
511-61558	Entretien matériel	762,00			
511-616	assurance.	1 676,00			
511-6182	Documentation gen.	152,00			
511-6225	indemnités régisseur	99,00			
511-62262	honoraires, sous traitance	3 354,00			
511-6251	Voyages et déplacement	153,00			
511-6256	Frais de transport	153,00			
511-6257	réception	153,00			
511-6261	divers	46,00			
511-6262	Frais P.T.T.	1 525,00			
511-6281	Cotisations municipales	76,00			
511-63513	Impôts	0,00			
511-641	vacat + charges medecins	26 000,00			
511-642	Salaires pers. mairie	38 112,00			
511-6718	Charges exceptionnelles	153,00			
511-6811	Amortissements	6 555,00			
	TOTAUX (en euros)	83 942,00		TOTAUX (en euros)	83 942,00

Fait à Briançon, le 31 mars 2011

Le Maire,



Gérard FROMM.